SAINT OLIVE GESTION
BANQUIERS PRIVÉS DEPUIS 1809




Rapport Semestriel
30 juin 2026

BSO BIO SANTE

FR0013332962 PART I
FR0007005764 PART C

NATURE	OPCVM
TYPE	FCP
SOCIETE DE GESTION	SAINT OLIVE GESTION
DELEGATION DE GESTION	NEANT

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2026 PART I	170 027.33 €
VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2026 PART C	1 322.48 €
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2026 PART I	498
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2026 PART C	102 195

84, rue Duguesclin 69006 Lyon
04 72 82 10 10

15, avenue Matignon 75008 Paris
01 53 83 86 50

Document d'Informations Clés

SAINT OLIVE GESTION

BSO BIO SANTE (Part C)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit :	BSO BIO SANTE (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit :	SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN	FR0007005764 - BSO BIO SANTE C (la Part)
Site internet :	www.banquesaintolive.com
Téléphone :	appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 10/07/2026

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 10/12/1996 et lancé le 23/12/1996.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions internationales

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, à celle de l'indicateur de référence, à savoir l'indice MSCI World Health Care en euro, calculé dividendes net réinvestis. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière systématique. L'objectif extra-financier du FCP est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) en raison de l'intégration de caractéristiques notamment environnementales et sociales.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active en sélectionnant des actions de sociétés du secteur de la santé produisant des médicaments et des dispositifs médicaux pour thérapies humaines. Outre l'analyse financière des valeurs, il est assuré pour ce FCP une analyse extra-financière intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), qui peuvent impacter la sélection des titres en portefeuille, dans le respect des exigences du label français ISR. La société de gestion considère que la prise en compte des critères ESG peut être un vecteur de performance et de réduction des risques et notamment du risque de durabilité. Le FCP s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement Refinitv Global Healthcare (approche dite "best in universe"). Au sein de l'univers sélectionné, le FCP peut investir dans des entreprises, à l'exception de celles qui seraient mentionnées dans la Politique d'exclusion sectorielle et normative de la société de gestion (charbon, tabac, armes controversées). Afin de répondre aux exigences liées à l'investissement socialement responsable, au moins 90% des titres du portefeuille font l'objet d'une analyse du risque ESG (en pourcentage de l'actif net ou en nombre de lignes, hors liquidités). La méthodologie d'analyse extra-financière appliquée au FCP a vocation à intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises. Toutefois, la difficulté d'anticiper les potentielles controverses peut conduire à réviser a posteriori l'opinion formulée sur la qualité ESG d'une entreprise en portefeuille. Ainsi, l'analyse des entreprises peut varier dans le temps. Le FCP doit présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers d'investissement (Refinitv Global Healthcare), lequel est amputé de 30% des entreprises les moins bien notées. Le suivi de la note ESG du FCP par rapport à celle de l'univers est assuré mensuellement. Le fonds bénéficie du label ISR.

L'OPCVM est investi au minimum à 60 % sur les marchés nord-américains, européens (zone euro ou non) et à titre accessoire sur les marchés asiatiques réglementés. Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 10 % en obligations et titres de créance négociables sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de duration. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif. Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés. Le fonds étant investi structurellement en actions américaines, suisses, et d'autres pays non membres de la Zone Euro, le risque de baisse des devises de ces pays contre l'euro est une composante essentielle du risque que le souscripteur doit prendre en considération. Ce risque de change peut porter sur 100% de l'actif net. L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus (parts de capitalisation). Zone d'investissement : Monde

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans le prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds.
- Risque de liquidité
- Risque de change

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**3 852 €**	**3 747 €**
	Rendement annuel moyen	*-61,5%*	*-17,8%*
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**7 832 €**	**8 897 €**
	Rendement annuel moyen	*-21,7%*	*-2,3%*
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**9 771 €**	**12 209 €**
	Rendement annuel moyen	*-2,3%*	*4,1%*
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**12 198 €**	**16 117 €**
	Rendement annuel moyen	*22,0%*	*10,0%*

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre juin 2020 et juin 2025.
Le scénario intermediaire s'est produit pour un investissement entre août 2017 et août 2022.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.
L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé que :
- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	1 021 €	2 039 €
Incidence des coûts annuels **	10,2%	3,3%

** La période détention recommandée est de 5 ans*
*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 7,3 % avant déduction des coûts et de 4,1% après cette déduction*

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	4% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,99% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 199 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 5 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.
Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :
- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.
Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

Document d'Informations Clés

SAINT OLIVE GESTION

BSO BIO SANTE (Part I)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit :	BSO BIO SANTE (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit :	SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN	FR0013332962 - BSO BIO SANTE I (la Part)
Site internet :	www.banquesaintolive.com
Téléphone :	appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 10/07/2026

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 30/04/2018 et lancé le 16/05/2018.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions internationales

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, à celle de l'indicateur de référence, à savoir l'indice MSCI World Health Care en euro, calculé dividendes net réinvestis. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière systématique. L'objectif extra-financier du FCP est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) en raison de l'intégration de caractéristiques notamment environnementales et sociales.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active en sélectionnant des actions de sociétés du secteur de la santé produisant des médicaments et des dispositifs médicaux pour thérapies humaines. Outre l'analyse financière des valeurs, il est assuré pour ce FCP une analyse extra-financière intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), qui peuvent impacter la sélection des titres en portefeuille, dans le respect des exigences du label français ISR. La société de gestion considère que la prise en compte des critères ESG peut être un vecteur de performance et de réduction des risques et notamment du risque de durabilité. Le FCP s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement Refinitv Global Healthcare (approche dite "best in universe"). Au sein de l'univers sélectionné, le FCP peut investir dans des entreprises, à l'exception de celles qui seraient mentionnées dans la Politique d'exclusion sectorielle et normative de la société de gestion (charbon, tabac, armes controversées). Afin de répondre aux exigences liées à l'investissement socialement responsable, au moins 90% des titres du portefeuille font l'objet d'une analyse du risque ESG (en pourcentage de l'actif net ou en nombre de lignes, hors liquidités). La méthodologie d'analyse extra-financière appliquée au FCP a vocation à intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises. Toutefois, la difficulté d'anticiper les potentielles controverses peut conduire à réviser a posteriori l'opinion formulée sur la qualité ESG d'une entreprise en portefeuille. Ainsi, l'analyse des entreprises peut varier dans le temps. Le FCP doit présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers d'investissement (Refinitv Global Healthcare), lequel est amputé de 30% des entreprises les moins bien notées. Le suivi de la note ESG du FCP par rapport à celle de l'univers est assuré mensuellement. Le fonds bénéficie du label ISR.

L'OPCVM est investi au minimum à 60 % sur les marchés nord-américains, européens (zone euro ou non) et à titre accessoire sur les marchés asiatiques réglementés. Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 10 % en obligations et titres de créance négociables sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de duration. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif. Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés. Le fonds étant investi structurellement en actions américaines, suisses, et d'autres pays non membres de la Zone Euro, le risque de baisse des devises de ces pays contre l'euro est une composante essentielle du risque que le souscripteur doit prendre en considération. Ce risque de change peut porter sur 100% de l'actif net. L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus (parts de capitalisation). Zone d'investissement : Monde

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans le prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ⟷ Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds.
- Risque de liquidité
- Risque de change

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		**1 an**	**5 ans**
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**4 119 €**	**4 005 €**
	Rendement annuel moyen	*-58,8%*	*-16,7%*
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**8 454 €**	**9 918 €**
	Rendement annuel moyen	*-15,5%*	*-0,2%*
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**10 672 €**	**13 826 €**
	Rendement annuel moyen	*6,7%*	*6,7%*
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**13 167 €**	**18 394 €**
	Rendement annuel moyen	*31,7%*	*13,0%*

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre août 2024 et mai 2026.
Le scénario intermediaire s'est produit pour un investissement entre février 2019 et février 2024.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.
L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé que :
- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	254 €	785 €
Incidence des coûts annuels **	2,5%	1,2%

** La période détention recommandée est de 5 ans*
*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 7,9 % avant déduction des coûts et de 6,7% après cette déduction*

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	0,5% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 50 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 5 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.
Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :
- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.
Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

RAPPORT D'ACTIVITE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

Au cours du premier semestre 2026, les indices des bourses mondiales ont été volatils mais au final s'inscrivent en hausse malgré un environnement international marqué par l'intervention militaire américaine en Iran, l'envolée du prix du pétrole, les craintes inflationnistes et un ralentissement de la croissance mondiale.

Aux Etats-Unis, la hausse s'est largement concentrée autour des sociétés technologiques. La poursuite des investissements massifs dans l'intelligence artificielle, les infrastructures de calcul et les centres de données, a continué d'alimenter une croissance exceptionnelle de l'ensemble de la chaîne de valeur des acteurs de l'IA. Les perspectives bénéficiaires des principaux acteurs du secteur ont été révisées à la hausse et ont alimenté une partie de la progression des indices des marchés américains à des niveaux de valorisation particulièrement élevés.

En Europe, le mouvement a été semblable, la hausse des indices ayant été très largement liée à des valeurs comme ASML ou STMicroelectronics et aux sociétés pétrolières.

L'euro s'est raffermi face au dollar. Les marchés des matières premières ont adressé des signaux plus contrastés. Le prix du pétrole a fluctué de façon très importante sur la période en lien avec le conflit au Moyen Orient et est revenu à son niveau d'avant la guerre.

Le cours de l'or a connu une baisse sensible par rapport ses plus hauts.

Dans ce contexte, notre approche demeure fondée sur la sélectivité. Nous continuons de privilégier les entreprises capables de générer durablement de la croissance bénéficiaire, disposant d'un pouvoir de fixation de leurs prix, d'une structure financière solide et d'un positionnement stratégique sur les grandes tendances de long terme.

L'électrification, la transition énergétique, les infrastructures, la défense, l'aéronautique et la santé demeurent des axes d'investissement à privilégier. Les niveaux très élevés de valorisation nous conduisent à rester à l'écart de certaines valeurs en lien avec l'IA même si nous avons conscience que nous sommes au début d'une mutation engendrée par l'intelligence artificielle. Les cours des valeurs liées au secteur du luxe, des biens de consommation non durables, des logiciels et des valeurs MedTech sont restés sous pression, certaines enregistrant des reculs significatifs qui peuvent être mis à profit pour compléter des lignes.

POLITIQUE DE GESTION

Après une année 2025 un peu décevante pour le MSCI Global Healthcare, le secteur continue de sous-performer. Ce premier semestre 2026 est marqué par une très grande dispersion intra sectorielle. Les biotechs continuent de surperformer (+31 %), portées par de nombreuses opérations de M&A, tandis que les Medtechs sous-performent (-5,50 %) et que les grands laboratoires progressent légèrement.

Dans cet environnement compliqué, BSO Bio Santé finit le semestre en baisse de – 0,029 % pour la part P et en hausse de + 0,467 % pour la part P.

Au 30 juin 2026, le portefeuille se répartit de la façon suivante :

- Répartition géographique
    - 52,25 % Etats-Unis
    - 41.94 % Europe
    - 3,39 % Japon
    - 1,95 % Chine
- Répartition sectorielle
    - Pharma : 38.69%

- Biotech : 30.19%
- Bio Pharma : 13.27%
- Medtech : 17.37%

Au cours de ce semestre, les positions en Abivax et UCB ont été allégées, les positions en BioMarin, Medincell et Boston Scientific ont été renforcées et une biotech chinoise, Zai Lab, a intégré le portefeuille.

Face aux incertitudes sur les politiques publiques et aux pressions sur les prix, la stratégie d'investissement reste centrée sur l'innovation. Nous restons principalement centrés sur l'oncologie, les maladies rares et les maladies auto-immunes.

AUTRES INFORMATIONS

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours de la période, aucun changement n'est intervenu sur le Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément au prospectus, la société de gestion n'a pas mis en place de mécanismes de plafonnement des rachats ou tout autre outil de gestion du risque de liquidité.

Au cours de la période, aucun outil de gestion du risque de liquidité n'a été utilisé pour le Fonds.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts.

Pour mémoire, un conflit d'intérêts peut être défini comme une situation qui naît quand l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions d'une personne est susceptible d'être influencé par un autre intérêt public ou privé distinct de celui qu'il doit défendre dans ces fonctions. Un intérêt est la source d'un avantage de quelque nature que ce soit, matériel ou immatériel, professionnel, commercial, financier ou personnel.

Un conflit d'intérêts peut se présenter notamment lors de la gestion d'un Fonds pour lequel les intérêts de la société de gestion, ceux de ses collaborateurs, des partenaires commerciaux, ou des personnes physiques ou morales qui leur sont liées directement ou indirectement, sont en concurrence avec les intérêts de ses clients ; ou plusieurs clients ont des intérêts concurrents.

Pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer, d'une part, l'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts, et d'autre part, la mise en œuvre de mesures permettant de prévenir, encadrer et de gérer, le cas échéant, les conflits d'intérêts.

Les procédures mises en place au sein de la société de gestion permettent notamment d'assurer un contrôle des situations suivantes :

- Sélection des prestataires essentiels ou importants ;
- Sélection des partenaires commerciaux ;
- Séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- Séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- Circulation des informations confidentielles ou privilégiées ;
- Etc.

Crowe

Fideliance Rhône-Alpes

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition de l'actif au 30 juin 2026

BSO BIO SANTE

Organisme de placement collectif constitué
sous forme de Fonds Commun de Placement
Siège social : 84 Rue Duguesclin
69006 LYON

Société de gestion :
SAINT OLIVE GESTION
84 Rue Duguesclin
69006 LYON

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Lyon – Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom
S.A.S. au Capital de 25.000 € - R.C.S Lyon 435 191 168 - NAF 6920 Z - TVA intracommunautaire FR 76 435 191 168

Fideliance Rhône-Alpes est un membre indépendant de Crowe Global. Chaque cabinet membre est une entité commerciale indépendante.
Fideliance Rhône-Alpes n'est pas responsable pour toute action ou omission de Crowe Global ou d'un autre membre du réseau.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'organisme de placement collectif BSO BIO SANTE, constitué sous forme de Fonds Commun de Placement, et en application des dispositions de l'article L.411-125 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 juin 2026 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion sur la base des éléments disponibles.

Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Fait à Lyon
Le 27 juillet 2026,

FIDELIANCE RHONE ALPES SAS
Représentée par Jean-François MALLEN
Commissaire aux Comptes

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique (*)
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	218 765 125,22
b) Avoirs bancaires	1 243 033,17
c) Autres actifs détenus par l'OPC	112 143,71
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	220 120 302,10
e) Passif	-294 880,82
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	219 825 421,28

(*) Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net de la part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
BSO BIO SANTE C en EUR	C	135 151 809,03	102 195,00000	1 322,48
BSO BIO SANTE I en EUR	C	84 673 612,25	498	170 027,33

ELEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	27,48	27,45
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	72,03	71,94
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	0,00	0,00

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
Dollar Us	USD	122 069 562,75	55,53	55,46
Euro	EUR	50 241 776,30	22,86	22,82
Franc Suisse	CHF	20 927 984,39	9,52	9,51
Livre Sterling	GBP	13 271 223,33	6,04	6,03
Yen Japonais	JPY	7 430 143,21	3,38	3,38
Couronne Danoise	DKK	4 824 435,24	2,19	2,19
TOTAL		**218 765 125,22**	**99,52**	**99,38**

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine
(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RESIDENCE DE L'EMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
ETATS-UNIS	51,04	50,97
FRANCE	15,11	15,09
SUISSE	10,77	10,76
ROYAUME-UNI	6,04	6,03
DANEMARK	3,53	3,53
JAPON	3,38	3,38
PAYS-BAS	3,23	3,23
BELGIQUE	2,98	2,98
ALLEMAGNE	1,54	1,54
IRLANDE	1,09	1,09
HONG-KONG	0,43	0,43
CHINE	0,38	0,38
TOTAL	**99,52**	**99,38**

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine
(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
TOTAL	**0,00**	**0,00**

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	1 115 618,63	2 432 967,01
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	2 343 568,36	1 262 387,72
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	0,00	0,00

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**218 765 125,22**	**99,52**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**218 765 125,22**	**99,52**
Biotechnologie			**70 779 987,41**	**32,20**
ABIVAX SA	EUR	85 000	9 817 500,00	4,45
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	USD	17 500	4 623 305,10	2,10
AMGEN INC	USD	20 500	6 514 950,20	2,96
ARGEN-X SE - W/I	EUR	7 500	6 085 500,00	2,77
ARVINAS INC	USD	100 000	729 299,22	0,33
BASILEA PHARMACEUTICA-REG	CHF	60 000	3 473 923,89	1,58
BAVARIAN NORDIC A/S	DKK	50 000	1 222 163,50	0,56
BEIGENE LTD-ADR	USD	10 000	2 500 943,44	1,14
BIOGEN INC	USD	12 000	2 275 413,58	1,04
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	USD	35 000	1 757 602,35	0,80
CELLECTIS	EUR	85 000	219 640,00	0,10
GENMAB A/S	DKK	15 000	3 602 271,74	1,64
GILEAD SCIENCES INC	USD	65 000	7 207 073,59	3,28
IONIS PHARMACEUTICALS INC	USD	100 000	6 958 620,39	3,17
MODERNA INC	USD	50 000	3 072 973,80	1,40
OSE IMMUNO	EUR	160 000	498 560,00	0,23
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	6 000	3 283 373,56	1,49
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	14 000	6 103 137,48	2,78
ZAI LAB LTD-ADR	USD	50 000	833 735,57	0,38
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**4 988 378,17**	**2,27**
HALOZYME THERAPEUTICS INC	USD	72 500	4 980 100,05	2,27
SANGAMO THERAPEUTICS INC	USD	175 000	8 278,12	0,00
Equipements et fournitures médicaux			**32 056 904,44**	**14,58**
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	55 000	4 379 920,14	1,99
ALCON INC	CHF	20 000	1 183 996,53	0,54
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	70 000	1 309 754,71	0,60
BECTON DICKINSON AND CO	USD	14 000	1 859 335,64	0,85
BIOMERIEUX	EUR	39 000	2 679 300,00	1,22
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	85 000	3 183 816,75	1,45
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	18 000	6 282 188,78	2,84
MEDTRONIC PLC	USD	35 000	2 402 957,57	1,09
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	26 000	4 721 600,00	2,15
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	55 000	1 881 000,00	0,86
TERUMO CORP	JPY	180 000	2 173 034,32	0,99
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**10 569 282,90**	**4,81**
EVOTEC SE	EUR	300 000	1 499 400,00	0,68
ILLUMINA INC	USD	12 500	1 928 891,13	0,88
QIAGEN N.V.	EUR	30 017	1 017 576,30	0,46
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	12 500	5 500 021,94	2,51
WATERS CORP	USD	1 894	623 393,53	0,28
Produits pharmaceutiques			**93 353 772,30**	**42,47**
ABBVIE INC	USD	35 000	7 729 518,63	3,52

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AGIOS PHARMACEUTICALS INC	USD	80 000	2 605 467,55	1,19
ASTELLAS PHARMA	JPY	100 000	1 175 358,01	0,53
ASTRAZENECA PLC	GBP	60 000	9 821 506,31	4,48
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	80 000	4 045 460,53	1,84
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	80 000	3 257 065,66	1,48
CRISPR THERAPEUTICS AG	USD	57 500	2 752 248,89	1,25
ELI LILLY & CO	USD	6 000	6 315 836,59	2,87
GSK PLC	GBP	150 000	3 449 717,02	1,57
HUTCHMED CHINA-ADR	USD	100 000	944 315,24	0,43
IPSEN	EUR	30 000	5 064 000,00	2,30
JOHNSON & JOHNSON	USD	25 000	5 572 205,89	2,53
MERCK & CO. INC.	USD	55 000	6 202 553,86	2,82
NIPPON SHINYAKU CO LTD	JPY	38 000	824 685,22	0,38
NOVARTIS AG-REG	CHF	70 000	9 607 069,28	4,37
NOVO-NORDISK A/S-SPONS ADR	USD	70 000	2 945 105,09	1,34
PFIZER INC	USD	185 000	3 909 605,51	1,78
ROCHE HOLDING AG	CHF	15 000	5 412 555,57	2,46
ROCHE HOLDING AG-BR	CHF	3 400	1 250 439,12	0,57
SANOFI	EUR	42 500	3 190 900,00	1,45
SAREPTA THERAPEUTICS INC	USD	10 000	157 707,67	0,07
SCHRODINGER INC	USD	40 000	570 450,66	0,26
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	25 000	6 550 000,00	2,98
Services aux entreprises			**7 016 800,00**	**3,19**
MEDINCELL SA	EUR	245 000	7 016 800,00	3,19
Services financiers diversifiés			**0,00**	**0,00**
MIRATI THERAPEUTICS INC	USD	20 000	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**0,00**	**0,00**
Biotechnologie			**0,00**	**0,00**
SHS FLEXION THERAPEUT. ORD REG	USD	125 000	0,00	0,00
Total			**218 765 125,22**	**99,52**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

Inventaire des instruments financiers à terme

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	218 765 125,22
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 355 176,88
Autres passifs (-)	-294 880,82
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**219 825 421,28**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BSO BIO SANTE C	EUR	102 195,00000	1 322,48
Part BSO BIO SANTE I	EUR	498	170 027,33